

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-674/SG/FEP infligeant un blâme à un infirmier du corps territorial de la Santé publique

n° 75-674/SG/FEP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 avril 1975

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1975

Date du numéro
10 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Osman Moussa Goumane, agent d'hospitalisation de 1re classe, 2° échelon, du Corps territorial de la Santé publique, en service à l'hôpital Peltier, pour attitude incorrecte à l'égard d'un médecin chef de service, dans l'exercice de ses fonctions.